

Les concepts en santé publique et communautaire

IFSI CHU Nantes

unité d'enseignement 1.2 S2

santé publique
et économie de la santé

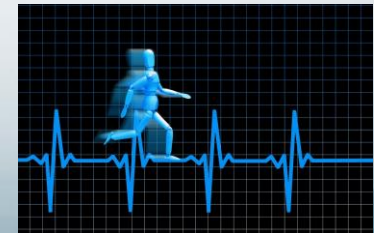
Promotion 2015/2018

Catherine Daviaud - février 2016

Plan de l'intervention

- 1) Qu'est-ce que la santé
- 1) Histoire et concepts de la santé publique
- 1) Références législatives, instances et dispositifs
- 1) Notion de santé communautaire
- 1) Promotion de la santé – charte OTTAWA
- 1) Prévention de la santé et niveaux de prévention

1) qu'est-ce que la santé



Représentations de la santé : grande variété

Sortent largement du champ biomédical,

Ainsi **être bien-portant** :

42% se sentir bien dans sa peau

25% ne pas être malade

14% affronter les problèmes

10% bien se connaître

réf. <http://www.questionsante.org/bs/Les-determinants-de-la-sante>

1) qu'est-ce que la santé

A l'origine et d'un point de vue médical :



Absence de maladie
vision par la négative

1) qu'est-ce que la santé

Selon le préambule de la constitution de l'OMS, 1946

La santé, est un état complet de bien-être physique, mental et social et ne correspond pas seulement en l'absence de maladie ou d'infirmité

1) qu'est-ce que la santé

DROIT FONDAMENTAL

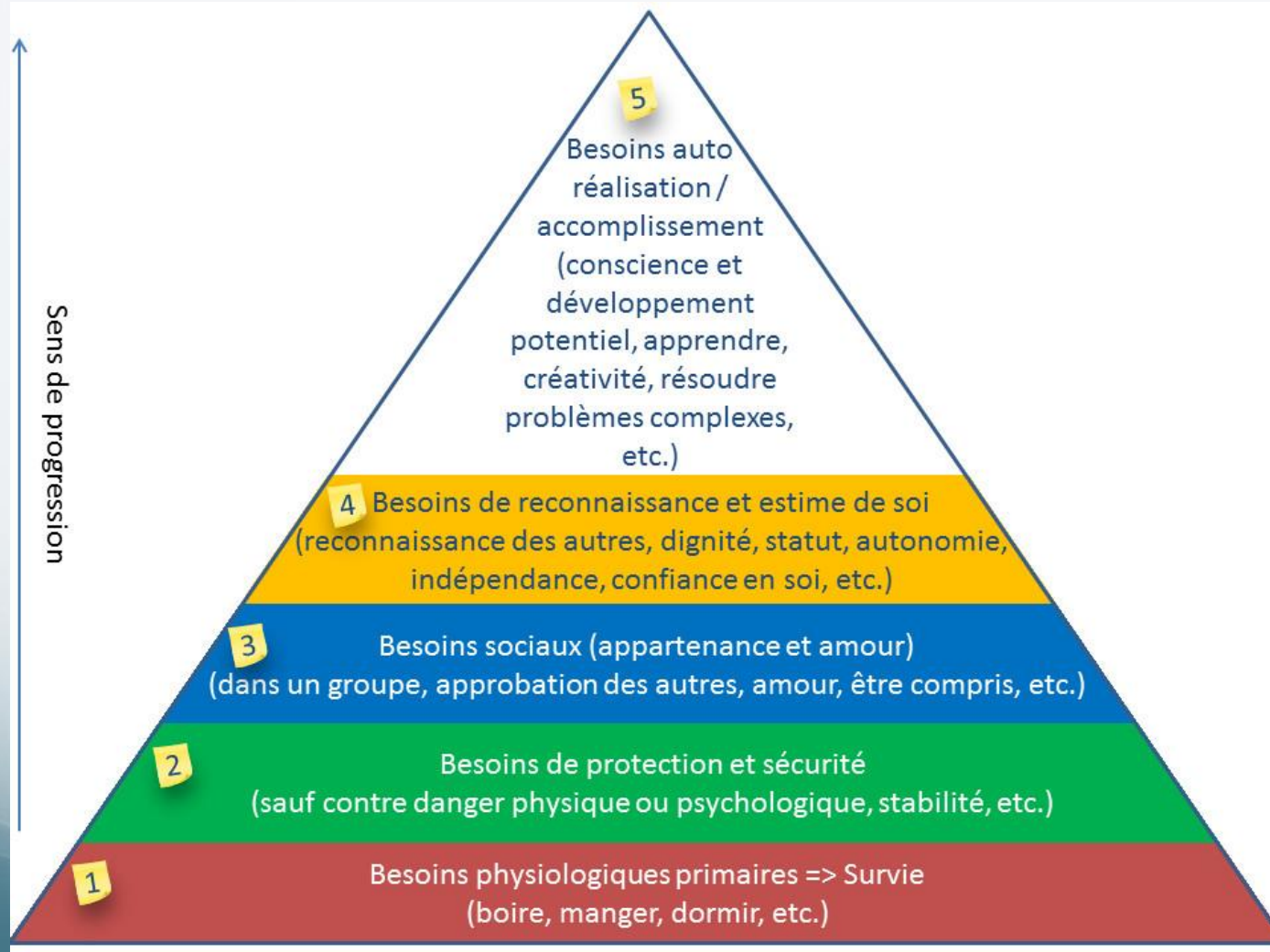
« ainsi pour l'OMS, la possession du meilleur état de santé qu'il est capable d'atteindre constitue l'un des droits fondamentaux de tout être humain, quelles que soient son origine, sa religion, ses opinions politiques, sa condition économique ou sociale. »

1) qu'est-ce que la santé

La « bonne santé et les besoins fondamentaux »

Le bien-être, selon l'OMS, peut être considéré comme la satisfaction des besoins et l'accomplissement des capacités physiques, intellectuelles et spirituelles. Ainsi, pour être en bonne santé, les besoins fondamentaux doivent être satisfaits.

les besoins fondamentaux



Pyramide
Maslow
5 niveaux
de
besoins
humains

La santé en quête de sens

Aujourd'hui,

Une exigence plus forte que jamais

Santé devenue un bien de consommation,
un enjeu politique

Trop de santé tue la santé ?

→ Plus grande est l'offre de santé, plus les gens répondent qu'ils ont des problèmes, des besoins, des maladies et demandent des garanties contre les risques (réf. Illich)

La santé en quête de sens

L'utopie de la santé parfaite ...

La santé n'est pas définie que de manière purement organique ; elle dépend aussi des attentes du sujet, de ses besoins, de son environnement

Des sciences de la vie vers les sciences humaines

(source : Catherine Halpern – la santé un enjeu de société)

1) qu'est-ce que la santé

La santé globale est la santé de l'être humain vivant en société, avec ses composantes physique, psychique et sociale, tenant compte des implications que peuvent avoir sur sa santé son histoire personnelle et les différentes dimensions sociales, économiques, juridiques et culturelles de ses conditions de vie et de son mode de vie

(source CORES Basse Normandie 2002)

1) qu'est-ce que la santé

- ✓ Diverses expressions de la santé
- ✓ Varie selon le moment et la façon dont se perçoit l'individu
- ✓ Dépend des groupes d'appartenance, de la culture de l'individu
- ✓ La notion de santé n'est pas la même selon les pays (niveau de développement

Définition élargie de la santé

Au-delà de la définition OMS de la santé, qui peut paraître idéaliste,
Les définitions plus récentes parlent
d'équilibre à préserver, d'adaptabilité :

→ la santé n'est plus un état mais un processus, une dynamique, voir un équilibre

2) histoire et concepts de la santé publique

- ✓ Au moyen âge : mise en place des hôpitaux
- ✓ 18^e S : prévention des maladies épidémiques – 1^{ère} préoccupation de santé publique
- ✓ 19^e S : courant hygiénique - affirmation de la santé publique
- ✓ 1902 : loi relative à la protection de la santé publique : obligation de la vaccination antivariolique ; déclaration obligatoires de certaines maladies infectieuses ; institutions des règlements sanitaires communaux
- ✓ 20^e S : multiplicité des préoccupations sociales et sanitaires

2) histoire et concepts de la santé publique

L'OMS, en 1952, en donne la définition suivante :

La santé publique est la science et l'art de prévenir les maladies, de prolonger la vie et d'améliorer la santé et la vitalité mentale et physique des individus, par le moyen d'une action collective concertée visant à :

2) histoire et concepts de la santé publique

- ✓ assainir le milieu ;
- ✓ lutter contre les maladies ;
- ✓ enseigner les règles d'hygiène personnelle ;
- ✓ organiser des services médicaux et infirmiers en vue d'un diagnostic précoce et du traitement préventif des maladies ;
- ✓ mettre en œuvre des mesures sociales propres à assurer à chaque membre de la collectivité un niveau de vie compatible avec le maintien de la santé.

2) histoire et concepts de la santé publique

OMS 1988

«La Santé publique est un concept social et politique qui vise une amélioration de la santé, une plus grande longévité et un accroissement de la qualité de la vie de toutes les populations

par le biais de la promotion de la santé, de la prévention des maladies ainsi que par d'autres interventions afférentes à la santé. »

2) histoire et concepts de la santé publique

La santé publique est aujourd'hui

Une discipline autonome qui s'occupe de l'état sanitaire d'une collectivité, de la santé globale des populations sous tous ces aspects : curatif, préventif, éducatif et social.

La santé publique peut être aussi considérée comme une institution sociale, une discipline et une pratique.

2) histoire et concepts de la santé publique

- vise à améliorer l'état de santé de la population
- c'est une démarche volontariste
- qui déborde largement le domaine sanitaire

2) histoire et concepts de la santé publique

Son champ d'action est vaste, couvre tous les efforts sociaux, politiques, organisationnels qui sont destinés à améliorer la santé de groupes ou de populations entières.

Ceci inclut toutes les approches organisées, tous les systèmes de promotion de la santé, de prévention des maladies, de lutte contre la maladie, de réadaptation ou de soins orientés en ce sens.

3) références législatives

✓ **Préambule de la constitution 27 octobre 1946** (et toujours en vigueur)

Art 1 - Au lendemain de la victoire remportée par les peuples libres sur les régimes qui ont tenté d'asservir et de dégrader la personne humaine, le peuple français proclame à nouveau que tout être humain, sans distinction de race, de religion ni de croyance, possède des droits inaliénables et sacrés. Il réaffirme solennellement les droits et libertés de l'homme et du citoyen consacrés par la Déclaration des droits de 1789 et les principes fondamentaux reconnus par les lois de la République.

Art 11 - Elle garantit à tous, notamment à l'enfant, à la mère et aux vieux travailleurs, la protection de la santé, la sécurité matérielle, le repos et les loisirs. Tout être humain qui, en raison de son âge, de son état physique ou mental, de la situation économique, se trouve dans l'incapacité de travailler a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence.

3) références législatives

Loi du 4 mars 2002, dite loi Kouchner,

- relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé

3) références législatives

Loi de santé publique du 9 août 2004

5 plans nationaux pour 5 priorités et 100 objectifs ...

Santé environnementale et handicap

Violence et comportements à risque

Maladies rares

Maladies chroniques

Cancer

3) références législatives

Loi du 15 juillet 2009 HPST

« Hôpital, Patients, Santé, Territoires »

- une organisation de soins optimisée pour les patients
- des professionnels mieux formés
- la création des ARS
- l'incitation aux coopérations entre établissements publics et/ou privés
- recentrage de l'hôpital sur son projet médical, autour de la prévention et du soin

3) références législatives

loi du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé

Défi > innover pour rendre notre système de santé plus juste et plus efficace /

- allongement de la durée de la vie et vieillissement des populations
- développement des maladies chroniques
- persistance des inégalités devant l'accès aux soins

Loi de modernisation de notre système de santé

PRÉVENIR Faire de la prévention le socle / système de santé	SOIGNER Garantir l'accès aux soins	PROTÉGER Créer de nouveaux droits pour les patients
Désigner un médecin traitant pour les enfants	Soutenir la médecine de proximité sur tout le territoire	Créer un droit à l'oubli pour les anciens malades
Lutter contre les phénomènes d'alcoolisation massive	Mettre en place le tiers payant chez le médecin	Garantir plus de transparence sur les liens d'intérêts en santé (labo par ex.)
Expérimenter les salles de consommation à moindre risque pour les usagers de drogue ...	Élargir les compétences de certaines professions de santé (SF / IVG médicamenteuse) ...	Accroître la sécurité des médicaments et des dispositifs médicaux

Loi de modernisation système de santé

« Un texte un peu fourre-tout »

Un « **contrat territorial de santé** » entre EPS – CPTS et ARS
Pour répondre aux besoins identifiés dans le cadre des diagnostics territoriaux

EPS = équipe de soins primaires (ensemble de professionnels de santé constitué autour de médecins généralistes de premier recours ...)

CPTS = communauté professionnelle territoriale de santé (prof. de santé regroupés en équipe(s) de soins primaires)

et le « **pacte territoire santé** » mise en place initiale en 2012, vise à améliorer l'accès aux soins de proximité, en tout point du territoire (favoriser l'installation de professionnels de santé ...)

3) instances et dispositifs

Politiques
publiques
exercées

→ par l'Etat,
→ collectivités
territoriales

Avec des
instances et
dispositifs

HCSP

HAS

ASV - politique de la
ville

santé 21

ARS

CLSa

.../... (cf. *nelle loi santé*)

3) instances et dispositifs

Collectivités territoriales et santé

lieux de **proximité** avec des groupes de pop.

culture locale et contact direct

prendre en compte leur environnement immédiat

conditionne l'efficacité des actions

✓ **professionnels territoriaux de santé diversifiés**

(nouveaux métiers comme animateur coordinateur chef de projet)

✓ **acteurs politiques habilités pour décider au nom de l'intérêt général** (au delà des compétences de droit)

Santé publique : une action collective concertée

Méthodologie de projet

1. Diagnostic
1. Analyse des besoins
1. Définition des priorités
1. Plan d'actions
1. Evaluation



Évolution, « nouvelle » santé publique

- ✓ Rôle des systèmes sociaux
- ✓ Du partenariat multidisciplinaire et trans-sectoriel avec la recherche d'appuis politiques
- ✓ Meilleure compréhension de l'influence des modes et des conditions de vie sur la santé
- ✓ Problèmes définis dans un contexte global ; problèmes liés notamment aux préoccupations environnementales

4) notion de santé communautaire

La santé communautaire [est un domaine de la santé publique qui] implique une réelle participation de la communauté à l'amélioration de sa santé : réflexion sur les besoins, les priorités ; mise en place, gestion et évaluation des activités. ...

- ✓ Participation de toute la collectivité à la gestion de la santé individuelle ou collective.
- ✓ Identifier avec la population les besoins, les comportements néfastes qui sont à l'origine du problème.
- ✓ Tenir compte de l'organisation des pratiques et des attitudes des groupes sociaux.

4) santé communautaire

La santé communautaire est évoquée lorsque les membres d'une collectivité géographique ou sociale réfléchissent en commun sur les problèmes de leur santé, depuis l'identification de leurs problèmes de santé jusqu'à la participation active à la mise en place, au déroulement et à l'évaluation des activités les plus aptes à répondre à leurs priorités (source Monnier 1980)

Réf. Institut Renaudot

4) santé communautaire

Fondée sur **plusieurs grands principes** :

- Santé liée à un ensemble de facteurs (démographiques, sociaux, économiques ...)
- Plus q'un individu seul concerne toute une population
- Médecine, système de soins et politiques publiques n'apportent pas toujours une approche assez globale de la santé
- Comportements individuels difficiles à faire évoluer ;
- Implication des « gens » fondamentale pour parvenir à un changement

Il ne s'agit pas de « faire pour »
mais « faire avec »

4) santé communautaire

Limites et atouts ...

- ✓ **Délais** significatifs / autonomisation de la communauté
- ✓ **Périmètre** d'actions plutôt local, pas toujours transposable à plus grande échelle (nationale par ex.)
- ✓ Remise en cause des **postures** traditionnelles des professionnels notamment, le statut d'expert évolue avec la notion **d'expertise d'usage**
- ✓ **Coproduction de savoirs**
- ✓ **Décloisonnement** inter professionnel et intersectorialité (au delà du sanitaire)
- ✓ Vise la « **capacitation** » des gens, leur « **empowerment** » > implication
- ✓ **Responsabilisation** des individus

4) Atelier Santé Ville (ASV)

- Inscrit dans la politique de la ville,
à destination des quartiers prioritaires
- Démarche fondée sur une approche des déterminants de santé
- A pour ambition une santé participative des habitants
- Mise en valeur des ressources locales et du partenariat

Exemples de thématiques :

Accès aux soins et aux droits

Santé des femmes

Santé mentale, isolement ...

Nutrition etc.

5) promotion de la santé - charte Ottawa

Ainsi selon la charte d'Ottawa,

la santé est l'équilibre et l'harmonie de toutes
les possibilités de la personne humaine

(biologiques, psychologiques et sociales)

5) promotion de la santé charte Ottawa

La promotion de la santé , en référence à la charte d'Ottawa rédigée en 1986 à l'issue d'une conférence de l'OMS, est définie comme

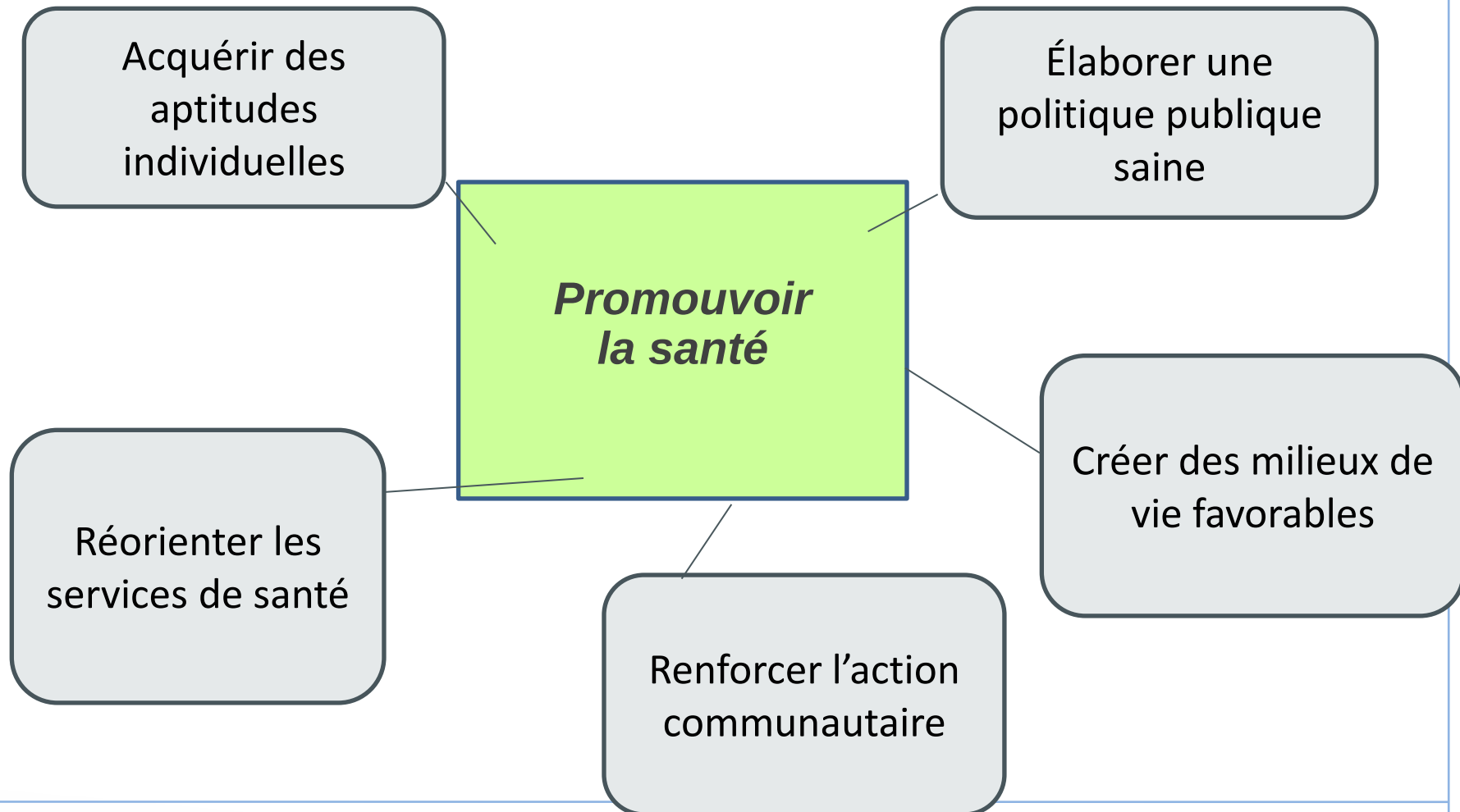
« **le processus qui confère aux populations les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé et d'améliorer celle-ci** »

5) promotion de la santé

charte Ottawa

☛ En préalable, la charte Ottawa indique que pour améliorer le niveau de santé d'une population il faut que certaines conditions favorables soient remplies : la paix ; un abri pour chacun ; de la nourriture et un revenu

Charte Ottawa : axes complémentaires pour la promotion de la santé



Charte Ottawa 5 axes d'intervention

Élaborer une politique de santé cohérente qui concerne tous les secteurs de la vie publique

La santé interrogée dans chaque prise de décision

Créer un environnement favorable à la santé (effets de l'urbanisation, de la technologie, protection de l'environnement etc.)

Conditions de vie et de travail

Renforcer l'action communautaire

participation effective et concrète de la communauté à la fixation des priorités, à la prise des décisions et à l'élaboration des stratégies de planification pour atteindre un meilleur niveau de santé

Donner les moyens à la population **d'acquérir des aptitudes individuelles** dans le domaine de la santé

Information ; éducation pour la santé ; compétences psychosociales

Réorienter les services de santé (confier au secteur sanitaire un rôle qui va bien au-delà de la seule prestation en soins médicaux)

Se recentrer sur la totalité des besoins de l'individu considéré dans son intégralité

La charte de Bangkok

Esprit de complémentarité avec la charte Ottawa – août

2005

- Entrée en usage nouveaux modes de communication et de consommation dans le quotidien

Suivant les changements planétaires survenu depuis 1986

- Existence d'inégalités entre les pays, mais aussi à l'intérieur même des pays

- Commercialisation et mondialisation

- Désengagement de l'Etat et implication du privé en santé publique

- Nécessité de l'évaluation et de la rentabilité / vie de tous les jours et dans le secteur de la santé publique

Engagements pris :

- Agir sur les déterminants de la santé
- Stratégies de promotion de la santé / mondialisation
- Engagement en faveur de la santé pour tous
- Engagement mondial en faveur du changement

6) prévention de la santé niveaux de prévention

La prévention est une intervention qui anticipe sur le risque, sa survenue ou le fait d'y être exposé. Elle vise à réduire ces risques par une intervention en amont

Il existe
plusieurs
niveaux de prévention



6) prévention primaire

La prévention primaire comprend tous les actes destinés à **diminuer l'incidence d'une maladie, d'un problème de santé** dans une population, donc à **réduire le risque d'apparition de cas nouveaux**.

Elle fait appel à des **mesures de prévention individuelle** (hygiène corporelle, alimentation, activité physique et sportive, vaccinations...) **et collective** (distribution d'eau potable, élimination des déchets, salubrité de l'alimentation, vaccinations, hygiène de l'habitat et du milieu de travail).

6) prévention secondaire

La prévention secondaire comprend «tous les actes destinés à **diminuer la prévalence d'une maladie, à détecter l'atteinte d'un problème** dans une population, donc à **réduire la durée d'évolution de la maladie**».

Elle prend en compte le dépistage précoce et le traitement des premières atteintes.
(*ex. cancer du sein / mammographie*)

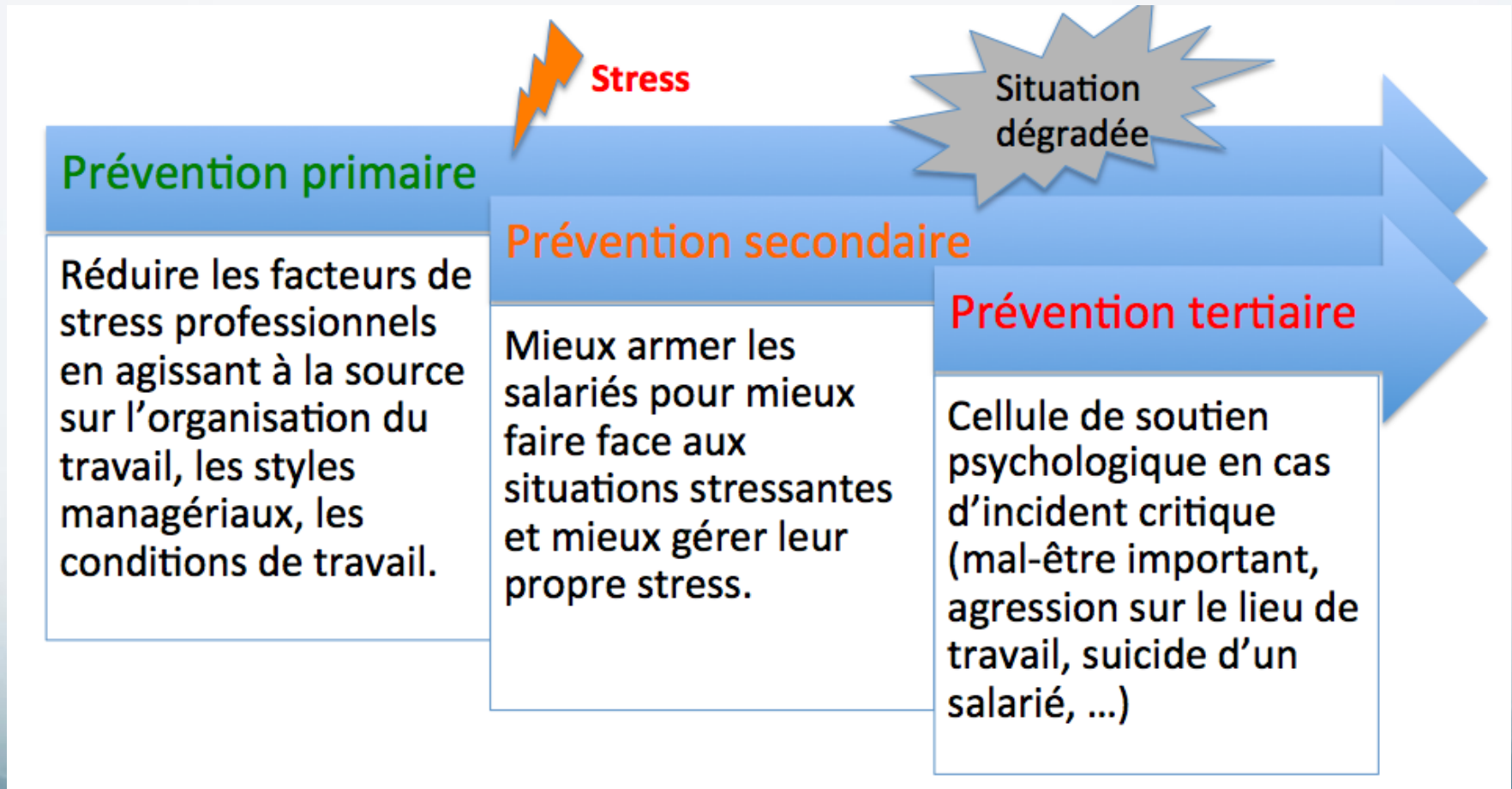
les incapacités chroniques, les rechutes, les invalidités
fonctionnelles consécutives à la maladie.

6) prévention tertiaire

Cette conception étend la prévention au domaine de la réadaptation et de l'éducation thérapeutique : elle cherche à favoriser la réinsertion professionnelle et sociale.

*A noter : notion de « prévention quaternaire » =
accompagnement fin de vie*

Illustration des 3 niveaux prévention



Prévention : du réglementaire au préconisations

Distinction entre le caractère obligatoire de certaines mesures de prévention

Vaccinations obligatoires (DTP) ; examens médicaux (PMI ; certificat prénuptial ; santé scolaire)

Et les préconisations

Vaccinations non obligatoires (problématique de la rougeole par ex. ; grippe H1N1)

Éducation pour la santé

✓ La prévention des risques
Lien avec les menaces ou les catastrophes de l'univers contemporain : Tchernobyl ; séisme du Japon ; vache folle ; grippe H1N1 etc.

- ✓ Des enjeux et des objectifs variés selon que l'on considère le niveau de prévention (primaire ; secondaire ; tertiaire)

- **Plutôt que de prétendre à une éradication totale des prises de risques pour la santé**
ex. alcool, tabac ...

La prévention des risques

« Lutter contre »

- **Aider à une meilleure gestion des risques**
Limiter, réduire la consommation de ...
- **Attention aux messages « injonctionnels »**
« manger 5 fruits et légumes par jour »